

Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Toulouse
Canton de Tournefeuille – Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Tournefeuille

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE TOURNEFEUILLE**

SEANCE DU 12 JANVIER 2023 A 14h00

DELIBERATION

N° 2023-01

Nature 7.1

L'an deux mille vingt-trois, le douze janvier à quatorze heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Tournefeuille, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du C.C.A.S sous la présidence de Madame Maryline RIEU.

Etaient présents : Mesdames Corinne GINER, Isabelle MEIFFREN, Maryline RIEU, Mathilde TOLSAN, Sonia CAZALS, Dominique DUPOUY, Cathy GUTH, Monique MARTY ; Monsieur Gilbert ALLIENNE.

Absent ayant donné pouvoir : David MARTINEZ avec pouvoir Mathilde TOLSAN.

Absents excusés : Monsieur Dominique FOUCHIER, Monsieur Pierre CASELLAS, Madame Elisabeth HUSSON-BARNIER, Madame Magali LAGARRIGUE, Monsieur Gilles POIDEVIN.

Date de convocation : 4 Janvier 2023

Nombre de membres présents : 9

OBJET : DECISION MODIFICATIVE RELATIVE AU BUDGET 2022 DE LA RESIDENCE D'OC (DM4)

Madame Maryline RIEU informe le conseil d'administration que, en raison d'une insuffisance de crédits inscrits au groupe 2 des dépenses de fonctionnement du budget 2022 de la résidence d'OC pour passer la totalité des dépenses de personnel relatives au mois de décembre 2022, il y a lieu de modifier l'ouverture de crédits comme suit :

Budget 2022 Résidence d'Oc – M22 – Décision modificative n°4

FONCTIONNEMENT	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
R-6419- Remboursement sur rémunération				2 000,00 €
R- 7588 – Autres produits divers de gestion				2 800,00 €
Total R 018 : Autres produits relatifs à l'exploitation				4 800,00 €
D-64151 : Rémunération principale		7 500,00 €		
TOTAL D 012 : Dépenses afférentes au personnel		7 500,00 €		
D-61568- Autres	2 700,00 €			
TOTAL D 016 : Dépenses afférentes à la structure	2 700,00 €			
Total FONCTIONNEMENT	2 700,00 €	7 500,00 €	0,00 €	4 800,00 €
Total Général		4 800,00 €		4 800,00 €

Où cet exposé et après avoir délibéré, **le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- Approuve l'ensemble des modifications budgétaires indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois, an que dessus.
Pour extrait conforme.

La vice-présidente du CCAS,
Maryline RIEU



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Maryline Rieu", written over a horizontal line.